

## AKTUELL

## ENSEIGNEMENT

# Parodies démocratiques

David Wagner

**Les salves de l'Unel sur le fonctionnement antidémocratique de l'Université et la rébellion d'une partie des comités des élèves mettent en lumière les tendances autocratiques de l'enseignement luxembourgeois.**

La démocratie est en panne. Du moins au niveau de l'enseignement secondaire et universitaire. C'est ce que l'on peut retenir des récents événements qui ont un peu perturbé l'harmonie de la Foire de l'étudiant de la semaine dernière.

Lors de sa conférence de presse qui s'est déroulée à l'occasion de cet événement, l'Union nationale des étudiant-e-s du Luxembourg (Unel) n'a pas fait défaut à sa réputation d'empêcheuse d'étudier en rond. En s'en prenant vivement au fonctionnement peu transparent et non démocratique de l'Université du Luxembourg (UDL), l'organisation étudiante a d'ailleurs fait l'objet d'un article incendiaire dans l'édition du Wort du lundi, 17 novembre.

En effet, le rédacteur y accuse l'Unel « d'extrémisme » et d'utiliser la Foire à des fins de « propagande erronée ». Cet article, qui a suscité un certain émoi au sein de l'organisation, est en effet étonnant. Car en critiquant le fonctionnement autoritaire de l'UDL, l'Unel n'a rien fait d'autre que de relayer des critiques connues de longue date. A savoir que les principaux pouvoirs résident au sein d'un obscur « Conseil de gouvernance », sorte d'aréopage comprenant des représentant-e-s du patronat et d'autres universités, tandis qu'au sein du Conseil universitaire, les représentant-e-s des étudiant-e-s et du personnel n'ont qu'un pouvoir consultatif. En comparaison avec d'autres véritables universités étrangères, la vie démocratique à l'UDL manque en effet de sérieux.

Aussi, un ancien président de l'Unel, l'historien Frédéric Krier, s'est fendu d'une réaction, reprochant au journaliste d'agir comme au temps de la guerre froide et citant notamment l'article du woxx de la semaine pré-

cédente. Notre hebdomadaire y rapportait les propos d'un candidat de l'OGBL aux élections sociales, le professeur Jörg Gerkrath, qui y qualifiait le fonctionnement de l'UDL de « parodie de vie démocratique ». L'OGBL une organisation extrémiste ?

Mais la conférence de presse de l'Unel a également servi de tribune à des membres de la Conférence nationale des élèves du Luxembourg (CNEL), qui en ont profité pour faire part d'une rébellion. Cet organe est le représentant officiel des élèves du secondaire. Les comités des élèves de chaque lycée y délèguent deux représentant-e-s. La semaine passée, les représentant-e-s de six lycées ont annoncé leur volonté de raviver la « Schülerdelegatioun Lëtzebuerg » (SDL), l'historique syndicat lycéen créé lors des grandes grèves des élèves de 1995 et 1996. A cette époque, l'une des principales revendications de la SDL était en effet l'instauration d'un organe représentatif et démocratique des élèves. Représentatif oui, mais démocratique ?

C'est la question que se pose la douzaine de rebelles de la CNEL. Car dans les faits, l'autonomie de la CNEL est fortement restreinte par le ministère de l'éducation nationale. La loi qui régit la CNEL prévoit en effet que ses réunions ne peuvent être convoquées que par le ministère, qui en fixe également l'horaire, l'endroit ainsi que l'ordre du jour. « Voilà pourquoi la CNEL se réunit au maximum trois fois par

an, ce qui dépend du bon vouloir de la fonctionnaire en charge », se plaignent les comités contestataires dans leur communiqué. La grogne des élèves s'est déjà fait entendre à plusieurs reprises. Dernier événement en date, la publication d'une brochure de la CNEL, élaborée par ... la Conférence générale de la Jeunesse (CGJL) et le ministère. Malgré des demandes répétées, la CNEL n'a pu avoir un aperçu de la brochure qu'une fois terminée. Mais c'est la dernière assemblée de la CNEL qui a fait déborder le vase. « Nous avons demandé à la fonctionnaire de discuter de ces problèmes. Mais au lieu de cela, elle a préféré remettre ce point à la fin de la réunion. Finalement, la discussion n'a pas pu avoir lieu, car elle a immédiatement disparue une fois l'ordre du jour officiel évacué », explique Milena Steinmetzer, représentante du Lycée Michel Rodange.

« La SDL ne veut pas concurrencer la CNEL. Mais comme elle est autonome et qu'elle dispose de ses propres fonds, elle présente l'avantage d'offrir une plateforme d'action indépendante pour les élèves », affirme Steinmetzer. Aussi, les autres comités d'élèves qui n'ont pas encore rejoint la SDL viennent de recevoir un courrier les invitant à le faire. Le ministère devrait être sur ses gardes. Car une fois en action, la SDL a l'habitude de faire trembler les murs du bâtiment de la rue d'Aldringen.

## EUTHANASIE

# C'est la lutte finale

Luc Caregari

**Après que la commission parlementaire ait transféré les textes de loi sur l'euthanasie au Conseil d'Etat, la bataille pour ou contre la mort en dignité peut entrer dans son dernier round.**

Observer des luttes d'opinion peut - d'autant plus dans un microcosme comme le Luxembourg - révéler plein de choses intéressantes sur le fonctionnement politique d'un pays. La question de l'euthanasie est certainement un de ces phénomènes. Non pas que le sujet du débat ne soit pas grave, tout au contraire, c'est justement la gravité du problème qui fait que certains acteurs sont en train de se ridiculiser hors mesure.

La proposition de loi Err/Huss sur l'euthanasie est largement inspirée du modèle belge, donc d'une législation

qui fonctionne dans la réalité et qui a fait écho à une demande de la population. Il est donc absolument légitime de dire que la société est prête pour l'euthanasie. Les Luxembourgeois-e-s aussi. Comme l'a révélé un sondage commandé par le CSV à l'institut de sondage TNS-Ilres sur le sujet : 79 pour cent des personnes interrogées envisageraient de recourir à l'euthanasie en cas de maladie incurable. Reste à dire que ce sondage n'a pas été publié et que les chiffres sont connus suite à une fuite sur la radio RTL. Comme quoi, les conservateurs prouvent une fois de plus qu'ils ne savent pas jouer franc lorsqu'on met en question leurs principes. Après le sondage sur le catéchisme - qui a été faussement interprété comme un argument pour le catéchisme, alors que les chiffres ne le prouvent pas (voir

woxx 978) - un second sondage met en péril l'assurance des conservateurs et de l'église catholique.

Cette dernière d'ailleurs, ainsi que l'« Action pour la vie et contre l'euthanasie » et le Wort sont devenues de vraies machines à fabriquer de l'opinion, parfois même avec des méthodes douteuses. En faisant semblant d'informer le public sur les effets réels de l'euthanasie au niveau sociétal, ils mettent en avant surtout des idées reçues, qui souvent n'ont presque aucun lien avec le projet de loi Err/Huss. Ainsi, les pourfendeurs du droit de mourir en dignité ne cessent de jouer avec la peur d'abus si la loi devait passer - pourtant, le texte contient assez de garde-fous pour prévenir ces effets. Autre argument de prédilection: les vieux se sentiront superflus et voudront mourir juste pour ne plus importuner leurs familles. Hormis le fait que cela revient à faire penser que les jeunes d'aujourd'hui n'auraient plus de respect pour la vieillesse, cet argument infantilise aussi celles et ceux pour qui cette loi a été écrite et ne respecte justement

ni la vie, ni la mort. Vouloir contester des décisions prises par des gens matures, qui prédisposent de leur avenir, est en somme très immature.

Combien de fois encore faudra-t-il répéter que cette loi ne forcera personne au suicide, que celles et ceux qui choisissent d'en profiter n'y ont pas été forcés et qu'aucun médecin du monde ne proposera de lui-même une euthanasie à son patient? Reste à espérer que le CSV et ses alliés acceptent enfin qu'il existe des personnes assez matures et raisonnables pour décider de leur propre fin, et qu'ils arrêtent de bloquer le débat public - et parlementaire, comme s'en sont plaints les député-e-s Err et Huss - et acceptent la volonté du peuple. D'ailleurs, les pétitions en ligne démontrent que les pro-euthanasie ont toujours une confortable longueur d'avance. Il faudra traduire cela en faits.